



*Territoire des îles Wallis et Futuna*

**STRATEGIE DE COMMUNICATION ET DE VISIBILITE  
DES ACTIONS DE L'UNION EUROPEENNE  
A WALLIS ET FUTUNA  
2020-2022**





## LISTE DES ABREVIATIONS

<b>BEI</b>	Banque Européenne d'Investissement
<b>FED</b>	Fonds Européen de Développement
<b>PROTEGE</b>	Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes
<b>PTOM</b>	Pays et Territoires d'Outre-Mer
<b>SCOPPD</b>	Service de Coordination des Politiques Publiques et du Développement
<b>TFUE</b>	Traité sur le Fonctionnement de l'union Européenne
<b>TUE</b>	Traité de l'Union Européenne
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>WF</b>	Wallis et Futuna



## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
A°) Présentation générale du Territoire des îles Wallis et Futuna .....	4
B°) Historique de l'intervention européenne à Wallis et Futuna.....	5
C°) État des lieux de la communication .....	7
STRATÉGIE DE COMMUNICATION .....	8
LE PÉRIMÈTRE DE LA STRATÉGIE.....	8
LES OBJECTIFS .....	9
LES CIBLES .....	10
LES MESSAGES CLES .....	10
LES RÉSULTATS ATTENDUS .....	10
LES MOYENS MOBILISÉS .....	10
LES SUPPORTS DE COMMUNICATION .....	11
LE SUIVI DE LA STRATÉGIE .....	11
LE PLAN D' ACTIONS .....	12
a) Le plan d'action par cibles .....	12
b) Le plan d'action par programmes.....	14

## INTRODUCTION

### A°) Présentation générale du Territoire des îles Wallis et Futuna

Le Territoire des îles Wallis et Futuna est composé de trois îles : Wallis, Futuna et Alofi. Il est réparti en deux groupes d'îles : Wallis (Uvéa), d'une part, et Futuna et l'îlot voisin d'Alofi, d'autre part. Situé dans la région pacifique, à près de 20.000 Km de la France métropolitaine, il s'agit du Territoire ultra-marin le plus éloigné de la métropole.



Le Territoire des îles Wallis et Futuna s'est engagé à relever le défi d'un développement durable en concentrant ses efforts sur son désenclavement territorial, économique et numérique, indispensable pour pouvoir s'insérer dans l'économie mondiale et en premier lieu dans son environnement régional et ainsi compenser les handicaps liés à l'éloignement et à l'isolement géographiques.

Les grandes orientations identifiées par Wallis et Futuna sont traduites dans un document de programmation : la stratégie de convergence et de transformation 2019-2030 déclinée en plan de convergence et dans les stratégies sectorielles de développement adoptées préalablement : la stratégie d'adaptation au changement climatique, la stratégie d'innovation ou encore la stratégie sectorielle de développement numérique.

Wallis et Futuna est une collectivité française dotée d'une organisation institutionnelle particulière fondée autour de trois institutions : l'Administration supérieure représentant l'Etat, l'Assemblée territoriale et les chefferies. Chacune des 3 chefferies dispose d'une hiérarchie qui lui est propre. Jusqu'à l'intervention des dispositions organiques prévues par l'article 74 de la Constitution, révisé par la loi constitutionnelle n° 2003-276 du 28 mars 2003, l'organisation et les compétences des institutions du Territoire sont fixés par deux textes :

- La loi n°61-814 du 29 juillet 1961 conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de territoire d'outre-mer ;
- Le décret n°57-811 du 22 juillet 1957 relatif aux attributions de l'Assemblée territoriale, du conseil territorial et de l'Administrateur Supérieur des îles Wallis et Futuna.



## B°) Historique de l'intervention européenne à Wallis et Futuna

L'Union européenne (UE) est **l'association volontaire d'États européens**, dans les domaines économique et politique, afin d'assurer le maintien de la paix en Europe et de favoriser le progrès économique et social.

L'UE a été créée par le traité sur l'Union européenne (TUE) signé à Maastricht le 7 février 1992, et entré en vigueur le 1er novembre 1993. Elle est l'aboutissement du processus commencé en 1951 avec la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Le traité de Lisbonne, signé le 13 décembre 2007 et entré en vigueur le 1er décembre 2009, a substitué l'UE à la Communauté européenne. Le traité instituant la Communauté européenne, qui la régissait, est rebaptisé traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Le TUE et le TFUE sont les deux traités distincts et complémentaires qui régissent l'UE<sup>1</sup>.

Conformément aux dispositions du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne, les Pays et Territoire d'outre-mer (PTOM) des Etats membres sont associés à l'Union Européenne avec pour objectif « *la promotion du développement économique et social des pays et territoires et l'établissement de relations économiques étroites entre eux et l'Union dans son ensemble* ». Wallis et Futuna bénéficie de l'aide financière européenne depuis les années 80 à travers les fonds européens de développement (FED). Le Territoire a bénéficié, pour la première fois, de l'aide européenne dans le cadre du 5ème FED avec un projet régional d'électrification solaire.

Les 6ème (1985-1990) et 7ème FED (1990-1995) ont porté sur des microréalisations dans les domaines des affaires rurales et de la pêche, de l'électrification de Futuna ou encore de l'amélioration des routes de Wallis et de Futuna.

Le 8ème FED (1995-2000) a porté sur la préservation de la ressource en eau en visant comme objectif la recharge et la protection des aquifères de Wallis (eaux souterraines) et de Futuna (eaux de surface). Au niveau régional, l'UE a financé des projets en matière de protection phytosanitaire, de développement agricole et de gestion des pêches.

Les projets du 9ème FED (2000-2007) se sont concentrés sur les infrastructures portuaires avec les travaux du quai de Mata'Utu, les établissements de l'enseignement primaire les énergies renouvelables (programme TEP Vertes), ainsi que la prévention des risques de catastrophes naturelles et la mise en place d'une unité de gestion technique des fonds européens.

Dans le cadre du 10ème FED (2008-2013), l'accent a été mis sur le désenclavement du Territoire à travers la modernisation des infrastructures du quai de Leava à Futuna ainsi que le renforcement des capacités locales dans la planification stratégique de développement territorial et de gestion des affaires maritimes/portuaires. Une aide d'urgence a également été allouée aux projets de remise en état d'établissements scolaires à Futuna suite au passage du cyclone TOMAS (2010) et de sécurisation du réseau électrique à Wallis suite au passage du cyclone EVAN (2012). Au niveau régional, l'action s'est centrée sur la gestion intégrée des milieux insulaires littoraux et la valorisation des ressources naturelles. Enfin le programme

---

1 <https://www.vie-publique.fr/fiches/20298-quest-ce-que-lunion-europeenne>



OCTA innovation a permis au Territoire de bénéficier d'assistance technique notamment pour l'accompagnement et le financement des entreprises locales

Pour le 11ème FED (2014-2020), l'enveloppe du FED territorial est orientée sur le financement de la stratégie sectorielle de développement numérique. Le FED régional (Programme PROTEGE2) vise à promouvoir un développement économique durable et résilient face au changement climatique au sein des 4 Pays et Territoires d'Outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna et Pitcairn) en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources renouvelables. Enfin, concernant le FED thématique, les thématiques retenues sont « l'énergie durable » et « le changement climatique ».

---

<sup>2</sup> Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes



## C°) État des lieux de la communication

Le Territoire des îles Wallis et Futuna a réalisé, ces dernières années, différentes activités de communication et de visibilité quant aux actions financées par l'Union européenne

- L'affichage de la contribution de l'Union européenne est visible sur les infrastructures et acquisitions financées par les aides européennes. Des panneaux sont visibles sur le quai de Mata-Utu, sur le bâtiment du Service de Coordination des Politiques Publiques et du Développement (SCOPPD) ou encore sur les équipements acquis pour les internats de l'île de Wallis.

- Les actions de l'Union européenne sont mises en avant lors d'événements ponctuels, tels que la journée des métiers organisée à l'initiative du Vice-rectorat de Wallis et Futuna. Pour les éditions des années 2016 et 2018 des agents du SCOPPD ont participé à cette journée pour expliquer aux jeunes collégiens l'étendue de leurs missions et rappeler l'investissement de l'Union Européenne sur le Territoire

- Les projets financés par l'Union européenne sont médiatisés sur la chaîne d'information locale : Wallis et Futuna la 1ère. Ces derniers mois, l'enfouissement des lignes électriques à Wallis ou encore l'avancée des travaux du quai de Leava ont pu faire la une du journal télévisé.

- Une vidéo de promotion des actions de l'Union européenne a été réalisée fin 2018 grâce à des financements européens et a été largement diffusée sur les principaux canaux d'information : télévision, sites internet et réseaux sociaux de la préfecture ou de la chaîne Wallis et Futuna la ère.

Les actions de communication menées à Wallis et Futuna ne sont pas définies dans une stratégie de communication, ce qui se traduit par des actions diverses et éparées.

Avec la mise en œuvre du 11<sup>ème</sup> FED territorial qui se fait, pour la première fois, selon la modalité de l'appui budgétaire, les financements européens ne sont plus fléchés sur la réalisation d'un projet concret mais contribuent à la mise en œuvre d'une politique publique : la stratégie sectorielle de développement numérique.

Cette nouveauté renforce la nécessité pour le Territoire des îles Wallis et Futuna de définir une stratégie et des axes de communication clairs et le présent document a pour ambition d'harmoniser et de systématiser la communication et la visibilité des actions financées par l'Union européenne par la définition d'objectifs et de résultats à atteindre.



## STRATÉGIE DE COMMUNICATION

### LE PÉRIMÈTRE DE LA STRATÉGIE

Conformément aux dispositions de la décision d'association outre-mer, les PTOM, et donc le Territoire des îles de Wallis et Futuna, peuvent bénéficier:

- des ressources allouées aux PTOM au titre du FED;
- des programmes et instruments de l'UE prévus dans le budget général de l'UE;
- des fonds gérés par la BEI sur ses ressources propres;
- des ressources allouées à la facilité d'investissement du FED.

A ce jour, Wallis et Futuna a essentiellement bénéficié du FED, qui se compose en réalité de plusieurs enveloppes : le FED territorial, qui ne concerne que Wallis et Futuna, le FED régional, qui concerne les PTOM de la région Pacifique et le FED thématique, qui concerne l'ensemble des PTOM du monde.

Mais, le Territoire, qui a déjà pu bénéficier de l'enveloppe BEST 2.0, entend prospecter de nouvelles sources de financement et émarger aux autres programmes de l'UE.

La présente stratégie a pour objectif de promouvoir l'action de l'Union européenne à Wallis et Futuna sans opérer de distinction en fonction des sources de financement pour éviter de complexifier l'action européenne sur le Territoire.

Néanmoins le programme PROTEGE (Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes) du 11<sup>e</sup> FED régional dispose d'un plan de communication et de ressources particulières. Par conséquent, certaines actions de communication prévues au titre de la présente stratégie, en fonction de leur objet, ne concerneront que certaines enveloppes européennes.



## LES OBJECTIFS

L'objectif général de la présente stratégie de communication est de valoriser l'action de l'Union européenne sur le Territoire des îles Wallis et Futuna. Cette stratégie se décline en trois objectifs spécifiques.

### ***Objectif spécifique 1 :***

#### ***Faire connaître l'Union européenne et ses opportunités de financement***

La valorisation de l'engagement de l'Union européenne à Wallis et Futuna doit passer par un renforcement de la visibilité de l'Union européenne et des opportunités de financements existantes dont les Wallisiens et Futuniens peuvent bénéficier.

Les FED territorial et régional bénéficient d'une visibilité au niveau des services territoriaux mais les actions de communication doivent être étendues à l'ensemble de la population. L'accent doit également être mis sur le FED thématique et sur les autres programmes européens auquel Wallis et Futuna peut élargir.

### ***Objectif spécifique 2 :***

#### ***Faire connaître les actions financées par l'Union européenne à Wallis et Futuna***

L'engagement de l'Union Européenne sur le Territoire doit être renforcé par la connaissance des actions et activités financées à Wallis et Futuna. La connaissance des programmes européens existants et des montants alloués est une première étape qui doit être suivie d'une identification des actions concrètement financées sur le Territoire.

A ce titre, une communication dynamique est nécessaire pour permettre aux wallisiens et futuniens de suivre l'avancée des projets en cours, d'être informés des différentes étapes et de prendre ainsi toute la mesure des actions que l'Union européenne contribue à mettre en œuvre localement.

### ***Objectif spécifique 3 :***

#### ***Faire connaître les bénéficiaires et les bénéficiaires des aides européennes***

Les financements européens concourent à la réalisation d'infrastructures ou au renforcement de services du Territoire. Cependant, l'action européenne a aussi et surtout un impact sur la vie des wallisiens et futuniens à travers les projets mis en œuvre par les services mais également à travers les programmes horizontaux qui bénéficient directement aux particuliers ou aux entreprises.

Ainsi, il apparaît primordial de communiquer davantage sur les bénéficiaires des actions européennes pour les wallisiens et futuniens qui peuvent être des porteurs de projets ou des utilisateurs finaux des nouveaux services offerts.



## LES CIBLES

La communication sur la visibilité des actions de l'Union européenne doit toucher très largement la population wallisienne et futunienne et les personnes intéressées par le développement des îles Wallis et Futuna qu'il s'agisse indistinctement de personnes morales ou physiques, et qu'elles habitent sur le Territoire ou à l'extérieur.

Néanmoins deux cibles spécifiques ont été identifiées :

- Les résidents de Wallis et Futuna. Il s'agit aussi bien des particuliers que des entrepreneurs ou patentés du Territoire qui doivent disposer d'informations claires pour prendre pleine mesure des engagements de l'Union européenne localement. Cette cible pourra être fragmentée pour affiner les actions de communication (scolaires, porteurs de projets à Wallis et Futuna).
- Les institutions de Wallis et Futuna. Il s'agit à la fois de l'Assemblée territoriale et des autorités coutumières des trois royaumes qui sont des relais de la communication et de la promotion des actions de l'Union européenne.

## LES MESSAGES CLES

La communication sur la visibilité des actions de l'Union européenne à Wallis et Futuna s'axera autour de deux messages forts :

- « **L'Europe s'engage à Wallis et Futuna** »
- « **L'Europe, partenaire de vos projets** »

Le premier message sera mis en avant pour les actions de communications liées aux programmes des FED et au suivi des actions concrètement financées à Wallis et Futuna. Le second sera utilisé pour la communication des appels à projet des programmes horizontaux et la promotion bénéficiaires.

## LES RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus dans le cadre de la présente stratégie de communication sont multiples :

- La visibilité des actions de l'union européenne à Wallis et Futuna est assurée.
- Les financements mobilisés à Wallis et Futuna et les opportunités de financement sont connus.
- Le suivi des projets est rendu possible et les informations sur les avancées sont disponibles
- Les bénéficiaires de l'action européenne sont visibles et médiatisés.

## LES MOYENS MOBILISES

Les ressources humaines du Service de coordination des politiques publiques et du développement, et des services chargés de la mise en œuvre des actions européennes seront mobilisées, à effectif constant, pour la mise en œuvre de cette stratégie de communication.



A l'ère du numérique, le choix de faire usage des outils numériques doit permettre de réduire sensiblement les coûts de mise en œuvre de cette politique de communication. Néanmoins, une enveloppe budgétaire sera prévue annuellement pour la mise en œuvre des orientations de communication et de visibilité des actions de l'Union européenne définies dans le présent document.

## LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Plusieurs supports de communication s'offre au Territoire pour valoriser la visibilité de l'action européenne à Wallis et Futuna.

- L'utilisation de l'outil internet et notamment le site internet de la Préfecture de Wallis et Futuna régulièrement consulté. Cette communication qui prendra la forme d'articles ou de vidéos promotionnelles pourra également se faire via les sites spécifiques des différents services territoriaux, tels que le site internet du Service des Postes et Télécommunications ou encore celui du Service de la Statistique et des Études Économiques. Un relai sera également assuré via les réseaux sociaux de la Préfecture « Facebook » et « Twitter ».



- Le recourt aux médias : la presse écrite émergente sur l'île de Futuna et la chaine de télévision et de radio Wallis et Futuna la 1ère qui dispose d'un relai sur internet avec un site internet dédiée, une page Facebook, Instagram.   

- L'organisation de réunions et de points d'information pour rendre compte des avancées dans la mise en œuvre des projets. Les réunions du conseil territorial, les sessions administratives et budgétaires de l'Assemblée territoriale ainsi que les comités de pilotages des projets FED constitue des cadres privilégiés de discussions mais d'autres réunions ponctuelles pourront être organisées le cas échéant pour assurer la promotion de programmes ou d'actions spécifiques. Par ailleurs, l'organisation d'un évènement mettant en avant l'action européenne sera envisagée annuellement.

## LE SUIVI DE LA STRATEGIE

La présentation stratégie de communication sera déclinée annuellement en calendrier prévisionnel de travail et en budget indicatif. Le suivi de la mise en œuvre sera assurée par le SCOPPD et donnera lieu à la rédaction d'un bilan annuel qui sera présenté aux membres du comité de suivi des projets FED à titre d'information à l'année N+1 ;



## LE PLAN D' ACTIONS

### a) Le plan d'action par cibles

- *Le grand public*

Détail des cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les résidents du Territoire des îles Wallis et Futuna</li> <li>- Les groupes cibles (femmes, scolaires, personnes en situation de handicap)</li> </ul>			
Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions de communication	Acteurs	Indicateurs
1) Faire connaître l'Union européenne et ses opportunités de financement	La connaissance du grand public sur l'action et les financements européens est renforcée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour d'un onglet relatif à l'action européenne à WF sur le site de la préfecture</li> <li>- Négociation d'un partenariat avec les établissements scolaires ou structures associatives pour proposer des projets sur la thématique de l'Europe</li> <li>- Organisation d'évènement ou de réunions d'information des actions et programmes européens</li> </ul>	SCOPPD Education Cabinet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de consultation sur le site internet de la Préfecture</li> <li>- Nombre de partenariats conclus</li> <li>- Nombre de réunions d'information et d'évènements organisés</li> </ul>
2) Faire connaître les actions financées par l'Union européenne à Wallis et Futuna	une communication régulière sur l'avancement des projets et un rapportage financier sont assurés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction et diffusion d'articles</li> <li>- Organisation de visites de projets à destination des médias locaux et couverture médiatique</li> </ul>	SCOPPD WF la 1 <sup>ère</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'articles rédigés</li> <li>- Nombre de reportages effectués sur les actions de l'UE</li> </ul>
3) Faire connaître les bénéfices et les bénéficiaires des aides européennes	Les bénéfices concrets de l'action européenne pour le Territoire sont connus des institutions locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'enquêtes satisfaction et diffusion des résultats</li> <li>- Rédaction d'articles spécifiques</li> <li>- Participation de bénéficiaires aux réunions sur les projets européens</li> <li>- Transmission «d'un kit de communication » à l'usage des bénéficiaires</li> </ul>	SCOPPD Services référents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'enquêtes satisfaction réalisées</li> <li>- Nombre d'articles sur les bénéfices de l'action européenne rédigés</li> <li>- Nombre de bénéficiaires ayant participé à des réunions en lien avec les projets européens</li> <li>- Nombre de kit de communication transmis</li> </ul>



• *Les institutions de Wallis et Futuna*

<b>Détail des cibles</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assemblée territoriale des îles Wallis et Futuna</li> <li>- Autorités coutumières des royaumes d’Uvea, Alo et Sigave</li> </ul>		
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Actions de communication</b>	<b>Acteurs</b>	<b>Indicateurs</b>
1) Faire connaître l’Union européenne et ses opportunités de financement	La connaissance des décideurs locaux sur les financements européens disponibles à WF est renforcée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction de notes d’information sur les financements européens</li> <li>- Organisation de sessions de formation</li> </ul>	SCOPPD Assistance techniques	Nombre de notes d’informations rédigées et de sessions de formations réalisées
2) Faire connaître les actions financées par l’Union européenne à Wallis et Futuna	une communication régulière sur l’état d’avancement des projets et un rapportage financier sont assurés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction de notes d’information</li> <li>- Participation aux réunions des commissions de l’AT et aux sessions plénières</li> </ul>	SCOPPD Services référents	Nombre de notes d’informations rédigées et de participation aux réunions des commissions de l’AT
3) Faire connaître les bénéfiques et les bénéficiaires des aides européennes	Les bénéfiques concrets de l’action européenne pour le Territoire sont connus des institutions locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insertion d’un volet « Bénéfiques » dans les notes d’informations si possibles</li> </ul>	SCOPPD	Nombre de notes d’information comportant un volet « bénéfiques des actions de l’UE »



## b) Le plan d'action par programmes

	<b>FED Territorial</b>	<b>FED Régional</b>	<b>FED Thématique</b>	<b>Programmes horizontaux</b>
<b>Création d'un onglet dédié sur le site internet de la préfecture</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Négociation de partenariats pour valoriser des thématiques spécifiques</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		
<b>Organisation d'évènement et d'information sur les actions de l'Europe</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Rédaction et diffusion d'articles</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Organisation de visites de projets et couverture médiatique des actions financées par l'Union européenne</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Réalisation d'enquête satisfaction et diffusion des résultats</b>				<b>X</b>
<b>Rédaction d'articles sur les bénéficiaires</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
<b>Participation de bénéficiaires aux réunions sur les projets européens</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		
<b>Transmission «d'un kit de communication » à l'usage des - bénéficiaires</b>	<b>X</b>			<b>X</b>
<b>Rédaction de notes d'information sur les financements européens</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Organisation de sessions de formation</b>	<b>X</b>			
<b>Rédaction de notes d'information sur l'avancement des projets</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
<b>Participation aux réunions des commissions de l'Assemblée territoriale et aux sessions plénières</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Insertion d'un volet bénéfice dans les notes d'informations</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>